

**AUX ENTREPRISES GENEVOISES DU
BÂTIMENT**

Genève, février 2018

ELECTIONS CANTONALES 2018

POUR UN CANTON DE GENEVE DYNAMIQUE, PROSPERE ET DURABLE :

VOTEZ BÂTIMENT !!

INSCRIVEZ-VOUS A LA CONVENTION DU BÂTIMENT

LE MERCREDI 21 MARS 2018 A 18H30

Au Pavillon SICLI

Route des Acacias 45, 1227 les Acacias

Madame, Monsieur,

La Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) défend activement l'industrie de la construction. Elle intervient sur tous les dossiers qui concernent l'acte de construire et joue un rôle majeur dans notre canton. Le volet politique de cette action de lobbying se traduit depuis de nombreuses années par un soutien actif à des candidates et des candidats au Grand Conseil qui s'engagent à défendre les entreprises et artisans de notre secteur. A l'occasion des élections cantonales 2018 de ce printemps, le Comité de la FMB a décidé de poursuivre cet important effort.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous solliciter, ainsi que vos proches collaboratrices, collaborateurs, partenaires et invités pour participer à la Convention du bâtiment 2018, événement incontournable dans le cadre de la campagne en vue de ces élections. Cette manifestation sera une occasion unique de faire la connaissance de ces personnalités.

Dans cette optique, vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription que nous vous laissons le soin de nous renvoyer dûment complété par fax (n° 022 339 90 06), par courrier ou par courrier électronique (info@fmb-ge.ch), et ce **d'ici au 23 février 2018 au plus tard**.

Le prix de CHF 125.-- par participant, comprend l'apéritif, le repas, la boisson, ainsi que le spectacle. Vous avez aussi la possibilité de réserver une ou plusieurs tables de 10 personnes au prix de CHF 1'200.-- par table. Les cartes d'entrée, ainsi que les bulletins de versement pour le paiement vous parviendront dès réception de votre inscription. Le nombre de places étant limité (300), les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée.

Nous nous réjouissons par avance de vous rencontrer à cette occasion et vous adressons dans l'intervalle, Madame, Monsieur, nos cordiaux messages.

CONVENTION DU BÂTIMENT
LE MECREDI 21 MARS 2018 A 18H30

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner dûment complété par fax (N° 022 339 90 06),
par courrier ou par courrier électronique (info@fmb-ge.ch),
jusqu'au 19 février 2018

Entreprise :

Adresse complète :

Tél. : Fax : e-mail :

- Inscription pourpersonnes.
- Inscription pourtable (s) de 10 personnes.

PRIX : **CHF 125.-- par personne**
 CHF 1'200.-- par table

Les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée (300 places au maximum).

Date : Signature :